Cap-aux-Diamants

La revue d'histoire du Québec



Pierre Dugua de Mons et la fondation de Québec

André Robitaille

Number 41, Spring 1995

Dix rendez-vous avec notre histoire

URI: https://id.erudit.org/iderudit/8710ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print) 1923-0923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Robitaille, A. (1995). Pierre Dugua de Mons et la fondation de Québec. *Cap-aux-Diamants*, (41), 78–78.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Pierre Dugua de Mons et la fondation de Québec

Troilus de La Roche, Pierre Chauvin, François Gravé, Dugua de Mons, Aymard de Chaste et même Samuel de Champlain ont participé aux guerres de Normandie et de Bretagne qui permettront à Henri de Navarre de devenir roi de France.

La paix revenue, La Roche, pour répondre au vœu de Henri IV, tente sans succès, en 1597, de s'établir à l'île de Sable. Pierre Chauvin obtient par la suite le monopole exclusif pour le commerce en Acadie et en Nouvelle-France, une manière de financer un établissement hors le trésor royal; en échange, il s'engage à demeurer au pays et à y bâtir une forteresse. Chauvin construit, en 1600, une habitation à Tadoussac; il est accompagné de François Gravé et de Pierre Dugua qui selon Champlain auraient préféré aller plus «à mont ledit fleuve». Mais comme à l'île de Sable, l'expérience n'a pas de suites immédiates.

Entre temps Samuel de Champlain se rend aux Antilles et au Mexique et, en 1602, il en fait rapport au roi. Accompagné de François Gravé, il visite le Saint-Laurent en 1603. De son côté, le Saintongeois Dugua de Mons n'avait pas cessé de rêver à une colonie en Amérique du Nord: une nouvelle compagnie est fondée, plus importante que la précédente, et De Mons se voit attribuer un dixième des parts.

Muni du monopole de la traite des pelleteries, Dugua traverse de nouveau l'Atlantique en 1604 en compagnie de François Gravé et de Champlain, pour s'établir cette fois en

Coisse Desjardins du Vieux-Québec

19, rue des Jardins, Vieux-Québec

(Québec) G1R 4L4

Téléphone: (418) 694-1774

Télécopieur: (418) 694-1794

Acadie, sur l'île Sainte-Croix. Après un hiver malheureux, les trois aventuriers participent à un voyage d'exploration vers le sud, jusqu'à Cape Cod. N'ayant pas trouvé de site Champlain trace ainsi le portrait de Pierre Dugua, sieur de Mons: le roi Henri IV avait «une grande confiance» en lui «pour sa fidélité». Il ajoute que Dugua est «porté d'un



Ce détail de la carte de Champlain tirée de Les voyages de 1613 nous montre la rade de Québec.

A- Lieu où l'habitation est bastie B- La pointe aux Diamants C- Mont du Gas fort haut, sur le bord de la rivière

favorable, Dugua décide de transporter la colonie à Port-Royal, puis il retourne en France à l'automne. Face à une dure compétition, à des rivalités, à des procès, il cède alors ses intérêts en Acadie.

Cependant, il obtient de nouveau d'Henri IV le monopole des pelleteries pour un an. Dugua s'associe à des marchands de La Rochelle, mais cette fois il suit l'avis de Champlain qui proposait de se fixer dans la vallée du Saint-Laurent. Il le charge, en 1608, de choisir un site pour y élever une Abitation, donc fonder Québec, et de découvrir d'autres contrées. François Gravé, pour sa part, doit faire la traite des fourrures...

Après un an, la liberté de commerce étant rétablie, viennent de nouvelles difficultés financières: les associés de Dugua se retirent en 1611. Ce dernier rachète leurs parts et devient le seul propriétaire de l'Abitation de Québec; il loue l'édifice pour un an, en 1612, à d'autres marchands de La Rochelle.

Finalement, cette même année, Dugua, devenu gouverneur de Pons, transmet ses intérêts au prince de Condé. Par la suite, il s'intéresse tout de même à la colonie laurentienne: il défendra Champlain contre les marchands qui ne veulent pas d'établissement permanent; il participera aussi aux différentes compagnies qui se succéderont, et ceci jusqu'à son décès en 1628.

zèle et affection d'aller peupler et habiter le pays de la nouvelle France, et y exposer sa vie et son bien».

Champlain, témoignant de la ténacité de Dugua après l'échec de Port-Royal et de sa décision d'effectuer une dernière entreprise à Québec, écrit en 1632 qu'il «ne perd point courage»; le sieur de Mons est «porté d'affection d'embrasser cet affaire à quelque prix que ce fust». Et l'auteur précise que «pour le desir qu'il avait de voir ses terres peuplées, il ne laissa, sans commission, de vouloir continuer l'habitation, & faire recognoître plus particulierement le dedans des terres à mont ledit fleuve». Sur un plan de la rade de Québec dessinée par Champlain en 1613, il nomme «Mont du Gas» la montagne qui domine Québec.

La mémoire de Pierre Dugua de Mons est honorée en France. À Royan, où il est né, une rue porte son nom, une stèle est placée à l'entrée de l'hôtel de ville, une plaque commémorative au mur du château de Mons décrit son rôle. En Acadie, à Port-Royal, un monument, à l'intérieur du fort Anne, rappelle son séjour en ce pays. Ne conviendrait-il pas qu'à Québec une rue, un parc, une stèle ou une plaque rappelle également sa participation à la fondation de Québec et de la Nouvelle-France par Champlain?

André Robitaille, architecte